

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

DNXCORP

Société anonyme au capital de 464 870,31 euros.
Siège social : 300, chemin de la Croix Verte, 13090 Aix en Provence.
424 100 170 R.C.S. Aix en Provence.

Comptes annuels sociaux et consolidés au 31 décembre 2011 approuvés par l'Assemblée Générale Mixte du 24 Mai 2012.

Bilan au 31 décembre 2011.

(En euros).

Actif	31/12/11			31/12/10
	Brut	Amortissement	Net	Net
Logiciels	393 331	386 301	7 029	44 661
Concessions, brevets, et autres droits	203 324	141 477	61 847	63 563
Fonds de commerce	13 449 949	5 871 012	7 578 937	13 449 949
Immobilisations incorporelles en cours				0
Total immobilisations incorporelles (note 3.1)	14 046 604	6 398 790	7 647 813	13 558 174
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 075 854	426 349	649 505	156 915
Immobilisations corporelles en cours				48 145
Total immobilisations corporelles (note 3.2)	1 075 854	426 349	649 505	205 060
Participations	45 399 254		45 399 254	45 399 254
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 124 544	531 741	592 803	935 022
Prêts	33 903		33 903	33 003
Immobilisations financières	166 781	44 088	122 693	732 256
Total immobilisations financières (note 3.3)	46 724 482	575 831	46 148 653	47 099 535
Actif immobilisé	61 846 940	7 400 970	54 445 970	60 862 769
Stocks de marchandises				871 940
Clients et comptes rattachés (3.4)	1 599 647	477 248	1 122 399	1 384 549
Autres créances (3.5)	1 380 916		1 380 916	4 080 742
Valeurs mobilières de placements (3.6)	1 247 534		1 247 534	3 073 476
Disponibilités	4 204 428		4 204 428	3 377 787
Charges constatées d'avance (3.5)	84 247		84 247	700 241
Actif circulant	8 516 772	477 248	8 039 524	13 488 734
Ecart de conversion actifs				33
Total actif	70 363 712	7 878 218	62 485 494	74 351 535

Passif	31/12/11	31/12/10
Capital social (dont versé 464 870 €)	464 870	464 870
Primes d'émission, de fusion, d'apport	34 223 539	34 343 334
Réserve légale	46 487	46 487
Report à nouveau	- 2 381 522	- 2 654 845

Provisions réglementées	593 072	431 570
Résultat de l'exercice	- 2 459 376	5 411 824
Total capitaux propres	30 487 070	38 043 240
Provisions pour risques & charges (3.7)	218 452	560 211
Concours bancaires courants		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (3.9)	26 225 281	24 966 633
Total dettes financières (3.10)	26 225 281	22 966 633
Fournisseurs et comptes rattachés (3.10)	639 717	4 306 352
Dettes fiscales et sociales (3.10)	3 461 228	1 400 634
Autres dettes (3.10)	1 453 746	3 356 215
Produits constatés d'avance (3.12)		1 718 047
Total dettes d'exploitation	5 554 691	10 781 248
Ecart de conversion passifs	0	203
Total passif	62 485 494	74 351 535

Compte de résultat au 31 décembre 2011.

(En Euros).

	Notes	31/12/11	31/12/10
Chiffre d'affaires : ventes de marchandises		890 965	7 865 857
Chiffre d'affaires : production vendue de services		5 992 795	29 209 509
Chiffre d'affaires net	(4.1)	6 883 760	37 075 366
Production immobilisée			
Subventions			
Reprises sur amortissements et provisions		1 867 924	260 906
Autres produits d'exploitations		3 866	184 189
Total des produits d'exploitation		8 755 550	37 520 461
Achats de marchandises		411 635	2 271 995
Variation de stocks de marchandises		902 363	113 313
Achats de matières premières et autres approvisionnement		12 209	83 299
Autres achats et charges externes	(4.2)	3 061 273	23 413 381
Impôts et taxes		137 156	532 566
Salaires et charges sociales		1 889 181	3 951 694
Dotations aux amortissements		167 517	181 735
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actifs circulants		6 946	11 258
Dotations aux provisions pour risques et charges		44 089	189 909
Autres charges		204 473	124 691
Total des charges d'exploitation		6 836 842	30 873 840
Résultat d'exploitation		1 918 709	6 646 621
Résultat financier	(4.3)	2 074 360	848 893
Résultat courant avant impôt		3 993 069	7 495 514
Résultat exceptionnel	(4.4)	- 6 124 446	227 725
Impôt sur les bénéfices		327 999	2 311 415
Résultat net après impôt		- 2 459 376	5 411 824

Tableau de variation des capitaux propres.

(En kilos Euros)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Capitaux propres
Situation à la clôture 31.12.2010	465	34 343	46	-2 655	5 412	432	38 043
Affectation du résultat de l'exercice				5 412	-5 412		
Résultat de l'exercice					-2 459		-2 459
Distribution de dividendes		-119		-5 139			-5 258
Correction sur 2010				0			0
Provisions réglementées						162	162
Situation à la clôture 31.12.2011	465	34 224	46	-2 382	-2 459	594	30 487

	31/12/10	Augmentation	Réduction	31/12/11
Montant du capital social (€)	464 870			464 870
Nombre d'actions	2 834 575			2 834 575
Valeur nominale (€)	0,164			0,164
Ventilation des actions				
Dont actions à droit de vote double (*)	368 313		26 836	341 477
Dont actions à droit de vote simple	2 430 494	22 336		2 452 830
Nombre d'actions propres	35 768	4 500		40 268

Annexe aux comptes sociaux

1. – Faits caractéristiques de l'exercice et événements postérieurs à la clôture des comptes.

i. Faits caractéristiques de l'exercice :

- Changement de dénomination sociale : suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 février 2011, DreamNex a changé de dénomination sociale et s'appelle dorénavant DNXCORP.
- Mise en place d'un contrat de location gérance : A compter du 1er janvier 2011, DNXCORP a donné en location-gérance à sa filiale à 100 % Neteden le fonds de commerce relatif à l'exploitation de l'ensemble de ses sites Internet. DNXCORP devient une holding et une société de prestations de services à destination de ses filiales.
- Constitution d'un groupe d'intégration fiscale : Neteden et DNXCORP seront en intégration fiscale à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2011.

ii. Evénements postérieurs à la clôture :

- Création de la société Syscommerce Groupe Ltd (société maltaise) détenue à 100 % par DNXCORP.
- Cette Société aura pour activité le développement du paiement sécurisé et la commercialisation de solutions plus globales sur ce segment (CRM, acquisition de trafic...).
- Rachat de la société SYSPAY par la société Syscommerce Group Ltd pour un prix d'acquisition de 600 K€ (évaluation réalisée par E&Y).
- Cession de 25 % du capital de SYSCOMMERCE Group Ltd par DNXCORP à SYSCAPITAL pour un prix de 150 K€ en février 2012.
- Création le 21 février 2012 de la société EB2.0, filiale à 100 % de SYSCOMMERCE. La société EB2.0 développe une activité de Web Agency et de délégation d'E-commerce.
- Rachat en date du 23 février 2012, dans le cadre d'une procédure de liquidation judiciaire, du fond de commerce de la société lyonnaise Evolutive Business par EB2.0 pour 6 K€. 16 salariés ont été intégrés dans le cadre de ce rachat.

2. — Principes et méthodes comptables.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes annuels au 31 décembre 2011 sont identiques à celles utilisées dans les comptes des exercices précédents. Par ailleurs, la société, conformément à la possibilité donnée par l'avis CU CNC n° 2007-C du 15 juin 2007, a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition des titres de participation en valeurs de titres, à compter de l'exercice 2007 (Voir § 2.3).

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables en vigueur en France dans le respect des principes de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que des règlements du CRC n° 2000-06, n° 2004-06 et n° 2002-10 relatifs à la réécriture du plan comptable général.

Plus précisément, les règles suivantes ont été appliquées :

2.0. Compte PRO FORMA. — Les comptes Pro Forma n'ont pas été établis dans la mesure où l'obligation consiste à retraiter les comptes de l'exercice comme si le changement de périmètre avait eu lieu au début de l'exercice. Or dans le cas présent, le contrat de location gérance a été mise en place au 1er janvier 2011.

2.1. Immobilisations incorporelles. — Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée de vie prévue. Les fonds de commerce et mali techniques, assimilés à des fonds de commerce, à durée de vie indéfinie ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une appréciation régulière lors de survenance d'éléments susceptibles de remettre en cause leur valeur. Lorsque

leur juste valeur fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure de façon durable à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée. La juste valeur est déterminée selon la méthode des Discounted Cash-Flows (« DCF »).

Les immobilisations incorporelles sont constituées par :

- les logiciels,
- les marques (non amortissables) et licences,
- les fonds de commerce acquis,
- les malis de fusion liés aux fusions avec les sociétés SELF TELECOM, OPEN AXE & THINK MULTIMEDIA.

Les frais de création de sites Internet et de développements de logiciels sont constitués des coûts de sous-traitance ainsi que du coût de développement interne. Lorsque les sites ou les logiciels ne sont plus utilisés par la Société, ils sont entièrement dépréciés.

2.2. Immobilisations corporelles. — Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou pour la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes :

	Durée d'utilisation en années
Matériels techniques	2 à 5
Matériels de bureau et informatiques	2 à 3
Mobilier	2 à 5

2.3. Immobilisations financières. — La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat ainsi que les frais d'acquisition afférents. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette et des perspectives de rentabilité. Les perspectives de rentabilité sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement et s'inscrivent dans le contexte de la crise économique et financière actuelle dont l'ampleur et la durée ne peuvent être anticipées avec précision. Lorsque la quote-part de la Société dans les capitaux propres des participations est négative, et si la situation le justifie, une provision pour risque est constituée.

Les prêts, dépôt et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont été le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle au 31 décembre 2011.

Le poste comprend également les actions propres et les espèces gérées dans le cadre du contrat de liquidité dont le seul objet est la régulation du cours de bourse de l'action DNXCorp. Une provision pour dépréciation est constatée sur le contrat de liquidité actions si la valeur d'inventaire donnée par la moyenne des cours journaliers du mois de décembre est inférieure à la valeur comptable des actions propres.

2.4. Provisions réglementées. — Les provisions réglementées sont relatives aux amortissements dérogatoires pratiqués sur les frais d'acquisition des titres immobilisés. Ces amortissements dérogatoires sont étalés sur une durée de cinq ans.

2.5. Provisions pour risques et charges. — Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées dès lors qu'il est constaté une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable ou certain que la société devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

2.6. Engagement en matière de retraite. — L'engagement en matière de retraite évalué par un actuaire externe à la société (estimé au 31 décembre 2011 à 20 K€) n'est pas significatif eu égard au nombre moyen de salariés en équivalents temps plein et à la moyenne d'âge des effectifs.

L'engagement est établi selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans,
- Taux d'actualisation : 3,75 %,
- Taux de charges sociales : 45 %,
- Table de mortalité TGH / TGF 05,
- Modalité de départ à la retraite : volontaire,
- Inflation : 2 %.

2.7. Evaluation des créances et des dettes. — Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Lorsque la Direction estime qu'il existe un risque que la créance ne soit pas recouvrée, une provision pour dépréciation de créance est constatée.

Les dettes et créances libellées en devises sont converties au taux en vigueur au 31 décembre 2011. Les écarts de conversion sont inscrits au bilan sous des rubriques spécifiques. Une provision pour risque est comptabilisée quand la conversion fait apparaître des pertes latentes.

2.8. Valeurs mobilières de placement. — Le poste valeurs mobilières de placement est composé d'OPCVM monétaires acquises dans le but d'optimiser la gestion de la trésorerie excédentaire de la société.

Les cessions de valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode dite « premier entré / premier sorti ».

Au cours de l'exercice, aucune cession n'a fait l'objet d'une moins-value.

Au bilan, le poste valeur mobilière de placement est estimé à la valeur la plus basse entre la valeur de marché et la valeur historique.

2.9. Disponibilités. — Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les liquidités en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent au 31 décembre 2011. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

2.10. Impôts sur les bénéfices. — DNXCorp et sa filiale Neden relèvent en matière d'impôt sur les sociétés du régime d'intégration fiscale institué par l'article 68 de la loi du 30 décembre 1987. Chaque société constate en charge l'impôt afférent à ses propres résultats et conserve le droit d'utiliser dans le futur d'éventuels déficits.

DNXCorp, en tant que seule société redevable de l'impôt, comptabilise la dette ou la créance vis-à-vis du Trésor Public pour l'ensemble du groupe fiscal.

2.11. Chiffre d'affaires. — Le chiffre d'affaires est constitué de refacturations aux filiales du Groupe au titre :

- des prestations de services portant sur la fourniture d'assistance en matière stratégique et de direction générale, en matière juridique, fiscale, administrative et comptable, et en matière de ressources humaines ;
- du contrat de location gérance (dont la vente du stock de marchandises).

Ces transactions sont comptabilisées sur la période au cours de laquelle les services sont rendus. Les ventes de biens sont comptabilisées lors de la livraison des biens et du transfert du titre de propriété.

Par ailleurs, jusqu'au 31 décembre 2010, une partie du chiffre d'affaires de DNXCorp était constitué d'abonnements. Le chiffre d'affaires était réparti *pro rata temporis* sur la période d'abonnements. Le Chiffre d'affaire 2011 comprend donc la part des produits constatés au 31 décembre 2010, reconnus en chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2011.

3. — Notes sur certains postes du bilan.

3.1. Immobilisations incorporelles (en K€) :

Valeurs brutes	31/12/10	Acquisitions	Cessions / Diminutions	31/12/11
Frais de création de sites internet et de développement de logiciels	393	1		394
Autres immobilisations incorporelles	203	0		203
Fonds de commerce	762			762
Mali de fusion	12 687			12 687
Immobilisations incorporelles en cours	0		0	0
Total	14 046	1	0	14 047

Amortissements et dépréciations	31/12/10	Dotations	Reprises	31/12/11
Amortissements frais de création de sites internet et de développements de logiciels	348	38		386
Amortissements autres immobilisations incorporelles	140	2		142
Dépréciation frais de création de sites internet	0			0
Dépréciation des Mali de fusion	0	5 871		5 871
Total	488	5 911		6 399

— Fonds de commerce : DNXCorp a acquis un fonds de commerce en 2003 pour un montant de 757 K€. Il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation sur ce fonds de commerce.

— Mali de fusion : Les malis de fusion de 12 687 K€ sont des malis techniques constatés lors des absorptions par la société DREAMNEX des sociétés : SELF TELECOM (en 2006) puis THINK MULTIMEDIA et OPEN AXE (en 2007). Ces fusions ont toutes été réalisées à la valeur nette comptable avec effet rétroactif au 1er janvier 2006 pour SELF TELECOM et au 1er janvier 2007 pour OPEN AXE et THINK MULTIMEDIA. Les malis techniques correspondent au différentiel entre la valeur d'acquisition des titres et l'actif net reçu des sociétés absorbées. Ces malis de fusion constituent des actifs incorporels représentatifs de la valeur des fonds de commerce apportés à la société DNXCorp.

La valeur brute des malis de fusion est répartie de la manière suivante :

Mali Self Telecom	4 445 K€
Mali Think Multimédia	6 771 K€
Mali Open Axe	1 471 K€
Total	12 687 K€

— Dépréciation des actifs incorporels non amortissables : Les malis de fusion et le fonds de commerce ont été testés au 31 décembre 2011 selon les hypothèses suivantes :

Le WACC utilisé pour l'actualisation des flux futurs de trésorerie s'élève à 12,1 % au 31 décembre 2011.

(En M€)	Valeur brute au 31/12/11	Valeur d'utilité au 31/12/11	Dépréciation	VNC au 31/ 12/11
Malis de fusion/fonds de commerce valorisés à la valeur d'utilité	13,4	8,5	- 5,9	7,6

Suite à la baisse de l'activité services interactifs, et principalement des services liés à la mise à disposition de contenus vidéo, les malis de fusion rattachés partiellement à ce segment d'activité ont dû être dépréciés.

3.2. Immobilisations corporelles (en K€) :

Valeurs brutes	31/12/10	Acquisitions	Cessions	31/12/11
Matériels techniques				
Agencements	19	381	9	391
Matériel de bureau et inform.	601	19	183	437
Mobilier	37	232	21	248
Total	656	632	213	1 076

Amortissements	31/12/10	Dotations	Reprises	31/12/11
Matériels techniques				
Agencements	13	32	4	41
Matériel de bureau et inform.	460	67	176	351
Mobilier	27	27	20	34
Total	499	126	200	427

3.3. Immobilisations financières (en K€).

Valeurs brutes	31/12/10	Acquisitions	Cessions ou remboursement	31/12/11	Echéance
Participations (a)	44 625			44 625	> 1 an
Frais d'acquisition de titres (a)	808			808	> 1 an
Contrat liquidité – actions propres (b)	1 163		38	1 125	< 1 an
Autre créance immobilisée (b)	277		204	73	< 1 an
Prêt au personnel	33	1		34	> 1 an
Créances rattachées à des participations (c)	-33			-33	< 1 an
Dépôts et cautionnements (d)	455		361	94	< 1 an
Total	47 328	1	603	46 725	

Provisions pour dépréciation	31/12/10	Dotations	Reprises	31/12/11
Participations				
Créances rattachées à des participations (c)				
Contrat liquidité – actions propres (b)	228	304		532
Dépôts et cautionnements (d)	0	44		44
Total	228	348		576

Ce poste comprend :

a. les participations suivantes :

Filiales et participations	Capitaux propres	Capital social	Résultat de l'exercice	Quote part du capital détenu en pourcentage
Filiale Dreamnex GmbH	57 034 €	25 000 €	1 619 €	100 %
Filiale DNX Network	819 943 €	12 500 €	1 389 208 €	100 %

Filiale Dreamnex UK	13 626 €	798 €	12 060 €	100 %
Filiale Besite	21 130 735 €	61 500 €	3 498 670 €	99,97 %
Filiale DAagency	2 252 078 €	66 644 €	662 183 €	100 %
Filiale Dreamtekk	-14 323 €	1 200 €	- 6 066 €	100 %
Filiale Soverana Enterprises	9 913 €	5 000 €	4 913 €	100 %
Filiale NetEden	1 194 524 €	10 000 €	1 184 525 €	100 %

— Dreamnex GmbH, Dreamnex UK et Soverana Enterprises n'ont aucune activité opérationnelle au 31 décembre 2011.

— Les frais d'acquisition de titres correspondent aux frais engagés dans le cadre de l'acquisition des Sociétés ENJOY et BESITE, aujourd'hui fusionnées et renommées BESITE.

b. Contrat de liquidité : Au 31 décembre 2011, la Société détient 40 268 de ses propres titres via son contrat de liquidité pour un montant total de 1 125 K€. Au 31 décembre 2011, une provision pour dépréciation de 532 K€ a été constatée conformément à la note 2.3, les actions détenues présentant une moins value latente.

Au 31 décembre 2010, la Société détenait 35 768 actions DNX CORP. Le nombre d'actions propres détenues a donc augmenté de 4 500 actions en 2011.

Les autres créances immobilisées (73 K€) correspondent à la part liquide au 31 décembre 2011 des fonds versés dans le cadre du contrat de liquidité.

c. Créances rattachées à des participations : Le capital de la société Dagency n'ayant été versé qu'à hauteur de 50 %, le poste capital restant à verser de la société Dreamnex s'élève à 33 K€ au 31 décembre 2011.

d. Dépôts et cautionnements : Ce poste est principalement constitué :

— des dépôts de garantie liés au risque d'impayés concernant les mandats de gestion des encaissements réalisés à distance pour le compte de la Société (43 K€ au 31 décembre 2011 contre 405 K€ au 31 décembre 2010) ;

— de dépôts de garantie essentiellement liés aux anciens locaux professionnels. La Société n'étant pas certaine de pouvoir les recouvrer, ces dépôts de garantie ont été dépréciés.

La totalité du poste « créances rattachées à des participations » et des « autres immobilisations financières » est constituée de créances immobilisées à moins d'un an.

3.4. Créance clients (en K€) :

	31/12/10	31/12/11
Comptes clients	992	672
Factures à établir	919	928
Total brut	1 911	1 600
Provision	527	477
Total net	1 385	1 123

La totalité du poste « clients » est constituée de créances à moins d'un an. La provision sur créances clients correspond à des montants que la société n'est pas sûre de recouvrer et en conséquence, elle les a provisionnés.

3.5. Autres créances et charges constatées d'avance (en K€) :

	31/12/10	31/12/11
Créances fiscales (TVA)	202	179
Créances fiscales (IS)	327	484
Débiteurs divers	3 552	718
Charges constatées d'avance	700	84
Total	4 781	1 465

La totalité des postes « autres créances et charges constatées d'avance » est constituée de créances à moins d'un an.

Le poste « créances fiscales » est essentiellement constitué par des comptes de TVA à récupérer et par une créance d'impôt.

Le poste « débiteurs divers » correspond principalement aux soldes des comptes courants des filiales de la société DNX CORP ainsi qu'à une créance de CVAE au titre de l'exercice 2011.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux loyers des locaux occupés par DNX CORP.

3.6. Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières (en K€) :

Quantité	Désignation	Valeur d'achat (K€)	Valeur de clôture (K€)
404	SICAV Platine SECUR.Si	313	314
77,782615	LBPAM Trésorerie	498	502
6,4	FCP Natixis sécurité jour	437	475
Total		1 248	1 291

Les plus values latentes s'élèvent à 44 K€ au 31 décembre 2011.

3.7. Provisions pour risques et charges (en K€). — Ce poste comprend essentiellement :

	31/12/10	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	31/12/11
Provision pour perte de change	0	0		0	0
Provision pour risques	560	0	160	182	218
Total	560	0	160	182	218

Les provisions pour risques sont constituées d'une provision pour litige de 218 K€.

3.8. Récapitulatif des provisions (en K€) :

	31/12/10	Augmentation	Diminution	31/12/11
Amortissements dérogatoires	432	162		594
Total provisions réglementées	432	162		594
Provision pour perte de change	0		0	0
Provision pour risques	560	0	342	218
Total provisions pour risques et charges	560	0	342	218
Dépréciation immobilisations incorporelles	0	5 871	0	5 871
Dépréciation titres de participations	0			0
Dépréciation créances rattachées à des participations	0			0
Dépréciation contrat liquidité – actions propres	228	304		532
Dépréciation dépôts et cautionnements	0	44		44
Dépréciation stocks	30		30	0
Dépréciation créances clients	527	6	56	477
Total provisions pour dépréciation	785	6 225	86	6 924
Total	1 777	6 387	428	7 736

3.9. Dettes financières (en K€) :

— Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

	31/12/10	31/12/11
Dettes à long et moyen terme	0	0
dont < 1 an	0	0
dont > 1 an et < à 5 ans		
dont > à 5 ans		
Total dettes financières court terme	Néant	Néant
Total	0	0

— Emprunts et dettes financières diverses :

	31/12/10	31/12/11
Comptes courants d'associés et filiales :		

dont < 1 an	24 967	26 225
dont > 1 an et < à 5 ans		0
dont > à 5 ans		
Total	24 967	26 225

Les comptes courants correspondent à des comptes courants envers les sociétés du Groupe (détenues à 100 % par DNXCorp) pour un montant de 26 225 K€.

3.10. Dettes d'exploitation (en K€) :

	31/12/10	31/12/11
Fournisseurs	4 306	639
Dettes au personnel	399	289
Dettes sociales	356	183
Dettes fiscales	645	529
Autres dettes	3 356	3 916
Total	9 062	5 555

La totalité du poste « autres dettes » est constituée de dettes à moins d'un an.

3.11. Détail des produits à recevoir et des charges à payer (en K€) :

Détail des produits à recevoir (en K€)	31/12/11
Fournisseurs avoirs à recevoir	14
Clients factures à établir	927
Produits à recevoir	208
Intérêts à recevoir	8
TVA sur factures non parvenues	5
TVA sur avoir à établir	126
Total	1 288

Détail des charges à payer (en K€)	31/12/11
Fournisseurs factures à recevoir	183
Frais de personnel et dettes sociales	362
Impôts et taxes	51
Intérêts à payer	428
Dividendes à payer	2 462
Avoir à établir	770
TVA sur avoirs à recevoir	0
TVA sur factures à établir	0
Total	4 256

3.12. Comptes de régularisation passifs (en K€) :

	31/12/10	31/12/11
Produits constatés d'avance	1 718	0
Total	1 718	0

Les produits constatés d'avance correspondent aux abonnements facturés d'avance.

3.13. Engagements hors bilan :

- Engagements donnés : engagement de retraites : cf § 2.6.
- Engagements reçus : néant.
- Engagements réciproques : néant.

3.14. Entreprises liées :

Filiales et participations	Créances au 31/12/11	Dettes au 31/12/11	Produits sur l'exercice 2011	Charges sur l'exercice 2011
Filiale Dreamnex GmbH	52 €	15 439 €	52	0 €
Filiale DNX Network	91 984 €	2 842 702 €	87 805 €	61 129 €
Filiale Dreamnex UK	32 432 €	0 €	2 561 €	0 €
Filiale Besite	5 775 €	17 950 306 €	5 775 €	353 917 €
Filiale DAgency	31 602 €	2 480 512 €	31 602 €	2 197 €
Filiale Dreamtekk Ltd	294 735 €	0 €	6 665 €	93 €
Filiale Soverana Services Ltd	0 €	4 663 €	0 €	93 €
Filiale NetEden SAS	799 750 €	4 119 855 €	6 107 841 €	185 989 €

4. — Notes sur certains postes du compte de résultat.

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques et par type de produits (en K€) :

	31/12/10	31/12/11
France	33 595	6 629
CEE	2 125	184
EXPORT	527	30
DOM	827	41
Total	37 075	6 884

	31/12/10	31/12/10
Vente de produits	7 863	890
Vente d'abonnements	29 091	1 513
Ventes autres	121	4 481
Total	37 075	6 884

4.2. Charges externes (K€) :

	31/12/11	31/12/10
Fournitures consommables	66	77
Sous-traitance	89	1 802
Achats de contenu et paiement sécurisé	649	2 948
Locations et charges locatives	253	240
Entretien et maintenance	77	28
Assurances	12	25
Intérimaires et personnel détaché	99	58
Honoraires et commissions	641	799
Publicité et partenariat	627	15 923
Frais de déplacement et réception	379	152
Frais postaux et télécommunication	79	1 194
Frais bancaires et autres charges diverses	47	51
Cotisations et autres charges diverses	42	116
Total	3 061	23 413

Dans le cadre du contrat de location gérance, ces charges externes ont été refacturées à NETEDEN pour 2 265 K€ (cf produits d'exploitation de DNXCORP).

4.3. Résultat financier (K€) :

Produits financiers	31/12/11	31/12/10
Produits financiers de participation	2 807	1 120
Autres intérêts et produits assimilés	18	45
Reprise sur provision dépréciation	0	715
Différences positives de change	8	48
Plus value cession de valeurs mobilières	0	0
Total	2 833	1 930

Charges financières	31/12/11	31/12/10
Dotation aux provisions	304	228
Intérêts et charges assimilés	434	835
Différences négatives de change	21	17
Total	759	1 081

Résultat financier	2 074	849
--------------------	-------	-----

4.4. Résultat exceptionnel (K€) :

Produits exceptionnels	31/12/11	31/12/10
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	58	3
Produits de cession d'immobilisation	0	0
Boni sur rachat d'actions propres	13	25
Reprises de provisions	182	0
Autres produits exceptionnels	0	788
Total	253	817

Charges exceptionnelles	31/12/11	31/12/10
Amendes et pénalités	0	14
Autres charges exceptionnelles	201	0
Mali sur rachat d'actions propres	145	131
Provision pour risque exceptionnel	162	440
Valeurs nettes comptables d'actifs cédés	0	
Dépréciation Malis de fusion	5 871	
Total	6 379	589
Résultat exceptionnel	- 6 124	228

4.5. Ventilation de l'impôt sur les sociétés (en K€) :

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat d'exploitation	1 919	605	1 314
Résultat financier	2 074	- 192	2 267
Résultat exceptionnel	- 6 124	- 84	- 6 039
Total	- 2 131	328	- 2 459

4.6. Situation fiscale différée et latente (en K€) :

	Montant
Impôt dû sur :	

Provisions réglementées	593 072
Total accroissements	593 072
Impôt payé d'avance sur :	
Charges non déductibles temporairement	14 644
Total allègements	14 644
Situation fiscale différée nette	578 428

5. — Autres informations.

5.1. Effectifs moyens :

	31/12/11	31/12/10
Cadres	9	19
Non cadres	4	29
Total	13	48

5.2. Droit individuel à la formation. — La loi 2004-394 du 4 mai 2004 reconnaît aux salariés un droit individuel à la formation (DIF). Ce droit est d'une durée de 20 heures par an pour tout salarié en contrat à durée indéterminée disposant d'une ancienneté d'au moins un an.

Au 31 décembre 2011, le nombre total d'heures de DIF disponible s'élève à 797 heures. Aucune demande de la part des salariés pour bénéficier du DIF n'ayant été reçue au 31 décembre 2011 par la société, aucune provision n'a été constatée à ce titre.

5.3. Rémunérations des organes de direction. — Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction au titre de l'exercice 2011 s'élève à 632 K€.

5.4. Instruments financiers et plan de stock options. — Il n'y a pas d'instrument financier et il n'existe pas de plan de stock options.

Affectation du résultat de l'exercice 2011.

Statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, l'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide la distribution à titre de dividende de 1,82 € par action, soit au total 5.158.926,50 € pour les 2.834.575 actions composant le capital social, par affectation, savoir :

Résultat de l'exercice	- 2 459 375,64 €
Report à nouveau (hors imputation de l'acompte sur dividendes voté le 15 septembre 2011)	80 252,56 €
Réserves « Primes d'émission, de fusion et d'apport »	34 223 539,00 €
Le tout formant des sommes distribuables de	31 844 415,92 €
Distribution aux actionnaires d'un dividende de à prélever sur	5 158 926,50 €
le report bénéficiaire à concurrence de	80 252,56 €
les réserves disponibles à concurrence de	5 078 673,94 €
	5 158 926,50 €

La distribution décidée d'un dividende de 1,82 € par action est à payer sous déduction de l'acompte sur dividendes de 0,88 € par action votée par le Conseil d'administration réuni le 15 septembre 2011. Compte tenu que ledit acompte a donné lieu à un paiement total de 2.494.426,00 €, il restera à verser au titre de la distribution décidée un solde total de 2.664.500,50 €.

Étant également précisé, à propos des dividendes attachés aux actions détenues par la société DNXCORP pour les avoir acquises dans le cadre des programmes de rachat autorisés, que la société DNXCORP ne pourra les percevoir et que le montant correspondant sera porté au crédit du compte « report à nouveau ».

Il est rappelé par ailleurs que la société DNXCORP, au cours des trois exercices précédents, a distribué les dividendes suivants :

Exercice 2008	6 689 597,00 €
Exercice 2009	6 973 054,50 €
Exercice 2010	6 151 027,75 €

Enfin, l'Assemblée Générale constate qu'il n'y a pas de charges non déductibles telles que visées à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, dans les comptes présentés par le Conseil d'Administration.

Votes recueillis :	
--------------------	--

Favorable	1 258 012 Voix
Défavorable	0 Voix
Abstention	0 Voix

En conséquence la résolution est adoptée par 1.258.012 voix pour et 0 voix contre (100 %).

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels.

Exercice clos le 31 décembre 2011.

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DNXCORP, tels qu'ils sont présentés au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. – Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations. — Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro. Cette crise s'accompagne d'une crise économique et de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations et que nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les actifs incorporels et les titres de participation, dont les montants nets figurant au bilan au 31 décembre 2011 s'établissent respectivement à 7 578 937 euros et à 45 399 254 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes 2.1 et 2.3 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. – Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Marseille, le 18 avril 2012.

Les Commissaires aux Comptes :

SACOR AUDIT,
Philippe ANDRE ;

DELOITTE & ASSOCIÉS,
Anne Marie MARTINI.

Etat du résultat global consolidé au 31 décembre 2011.

	31/12/11	31/12/10
--	----------	----------

Produits des activités ordinaires (notes 1.12 et 16)	57 035 177	61 326 089
Achats (note 17)	37 898 416	40 915 154
Charges de personnel (note 18)	6 932 266	6 315 502
Impôts et taxes (note 19)	330 625	408 792
Dotations aux amortissements et provisions (nettes) (note 20)	694 495	669 479
Autres produits et charges courants (note 21)	– 65 023	– 28 845
Autres produits et charges non courants (note 21)	– 39 570	– 528 433
Résultat opérationnel	11 283 968	13 574 440
Produits financiers (note 22)	98 392	1 055 465
Charges financières (note 22)	82 149	799 439
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0
Résultat avant impôt	11 300 211	13 830 466
Impôt sur le résultat (note 23)	3 466 728	4 487 730
Résultat net des activités poursuivies	7 833 484	9 342 736
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0
Résultat net de l'exercice	7 833 484	9 342 736
Autres éléments du résultat global	0	0
Impôt sur les autres éléments du RG	0	0
Résultat global total du groupe	7 833 484	9 342 736
Résultat net par action (en euros) (note 1.17)	2,76	3,30
Résultat net dilué par action (en euros) (note 1.17)	2,76	3,30

Autres éléments du résultat global.

	31/12/11	31/12/10
Résultat net part du groupe	7 833 484	9 342 736
Autres éléments du résultat global	0	0
Impact impôt	0	0
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	0	0
Résultat global	7 833 484	9 342 736
Part du Groupe	7 833 484	9 342 736
Intérêts minoritaires	0	0

Etat consolidé de la situation financière au 31 décembre 2011.

	31/12/11	31/12/10
Actif :		
Actifs non courants	50 463 118	50 344 251
Goodwill (note 5)	46 992 202	46 992 202
Autres immobilisations incorporelles (note 3)	917 865	1 034 186
Immobilisations corporelles (note 4)	1 667 492	1 021 608
Autres actifs financiers non courants (note 6)	695 381	969 945
Actifs d'impôts différés (note 23)	190 178	326 309
Actifs courants	17 333 793	19 847 489
Stocks et en-cours (note 7)	765 817	871 940
Clients (note 8)	4 392 612	3 841 955
Autres actifs courants (note 8)	2 814 400	2 391 799
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 9)	9 360 964	12 741 795

Total actifs	67 796 911	70 191 740
Passif :		
Capitaux propres (tableau page 7)	49 646 008	47 118 386
Capital social (note 10)	464 870	464 870
Primes d'émission (tableau variation capitaux propres)	19 513 330	19 633 124
Autres réserves	21 834 325	17 677 657
Résultat net part du groupe	7 833 484	9 342 736
Participations ne donnant pas le contrôle (note 11)	0	0
Passifs non courants	473 715	249 287
Passifs financiers non courants (note 14)	0	0
Avantages au personnel (note 13)	87 626	9 000
Passifs d'impôts différés (note 23)	386 089	240 287
Passifs courants	17 677 188	22 824 069
Passifs financiers courants (note 14)	2 494 932	7 743 422
Provisions part courante (note 12)	370 868	604 720
Fournisseurs et autres passifs courants (note 15)	9 029 311	10 587 962
Dettes fiscales et sociales (note 15)	3 030 775	3 211 746
Dettes d'impôt sur les sociétés (note 15)	2 751 302	676 218
Total passif	67 796 911	70 191 740

Etats des variations de capitaux propres consolidés.

(En kilos Euros)	Capital	Primes	Réserves Consolidées	Résultat de la période	Capitaux Propres / Gpe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux Propres
Au 31 décembre 2009 IFRS	465	19 633	14 651	10 580	45 328	Néant	45 328
Résultat consolidé de l'exercice				9 343	9 343		9 343
Autres éléments du résultat global							0
Résultat global de l'exercice				9 343	9 343		9 343
Autres							
Affectation du résultat de l'exercice			10 580	- 10 580	0		0
Distributions effectuées			- 7 302		- 7 302		- 7 302
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle (note 1.11)			- 30		- 30		- 30
Correction sur exercice antérieur			- 221		- 221		- 221
Au 31 décembre 2010	465	19 633	17 679	9 343	47 119	Néant	47 119
Résultat consolidé de l'exercice				7 833	7 833		7 833
Autres éléments du résultat global							0
Résultat global de l'exercice				7 833	7 833		7 833
Affectation du résultat de l'exercice		- 120	9 463	- 9 343	0		0
Distributions effectuées			- 5 258		- 5 258		- 5 258
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle (note 1.11)			- 48		- 48		- 48
Au 31 décembre 2011	465	19 513	21 834	7 833	49 646	Néant	49 646

Tableau des flux de trésorerie consolidés.

(En milliers d'euros)	31/12/11	31/12/10
Résultat opérationnel courant	11 244	12 963
Amortissements et provisions (nettes)	694	669
Résultat brut opérationnel	11 939	13 632
Variation du BFR/		

Variation des stocks	99	113
Variation des créances	- 758	- 743
Variation des dettes	355	- 1 504
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 304	- 2 134
Flux nets générés par des activités opérationnelles	11 635	11 498
Frais financiers (nets)	60	100
Impôt sur le résultat payé	- 3 599	- 4 463
Opérations non courantes	54	810
Flux nets générés par l'activité	8 150	7 946
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	- 6	- 105
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- 1 154	- 377
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	2
Acquisition de E-Tainment	0	- 184
Acquisitions d'autres immobilisations financières	- 356	- 74
Remboursement d'immobilisations financières	587	45
Flux nets générés par les activités d'investissement	- 930	- 693
Distribution mise en paiement (2)	- 6 071	- 6 908
Augmentation/ (Diminution) des capitaux propres	0	0
Remboursement de comptes courants d'associés (1)	- 4 436	- 4 340
Augmentation nette des comptes courants d'associés	0	0
Remboursement d'emprunts	0	0
Acquisition d'actions propres	- 94	- 30
Flux nets générés par les activités de financement	- 10 601	- 11 278
Variation de périmètre		
Variation de trésorerie entrée dans le périmètre		
Variation de la trésorerie & équivalent de trésorerie	- 3 381	- 4 025
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à l'ouverture	12 742	16 767
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture	9 361	12 742
Variation de la trésorerie & équivalent de trésorerie	- 3 381	- 4 025
Disponibilités	8 113	9 632
Valeurs mobilières de placement	1 248	3 110
Découvert	- 1	0
Trésorerie & équivalent de trésorerie	9 361	12 742

(1) Le remboursement des comptes courants associés correspond aux échéances des paiements versés aux anciens actionnaires des sociétés Enjoy, Besite et OpenAxe.

Certains éléments d'actif et de passif n'ont pas eu de contrepartie en trésorerie ou équivalent de trésorerie. En application de la norme IAS7 §45, ces éléments ont été retraités du TFT :

(2) Acompte sur dividendes 2011 de 2 462 K€ non versé au 31 décembre 2011.

Annexe aux comptes consolidés.

Préambule.

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 février 2011, DreamNex a changé de dénomination sociale et s'appelle dorénavant DNXCORP. De même, la société DreamnexBelgium, issue de la fusion des sociétés Enjoy et Besite rachetées par le Groupe en 2008, a changé de dénomination sociale début 2011 et s'appelle Besite.

Nom des sociétés au 31/12/10	Nom des sociétés dans le présent document
Dreamnex	DNXCorp
Dreamnex Belgium	Besite

Faits significatifs de l'exercice.

Mise en place d'un contrat de location gérance. — A compter du 1er janvier 2011, DNXCORP a donné en location-gérance à sa filiale à 100 % NetEden le fonds de commerce relatif à l'exploitation de ses sites Internet. DNXCORP devient une holding et une société de prestations de services à destination de ses filiales. 33 salariés ont été transférés de DNXCORP vers NETEDEN. Ceci n'a pas d'impact sur les comptes consolidés.

Constitution d'un groupe d'intégration fiscale. — Neteden et DNXCORP seront en intégration fiscale à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Création de la société SYSPAY détenue à 100 % par DREAMTEKK. — L'objet de la société est de développer le e-paiement suite à l'obtention d'une licence d'Émetteur de Monnaie Electronique sur l'exercice 2011.

Note 1. — Principes et méthodes comptables.

Les Etats financiers consolidés de DNXCORP au 31 décembre 2011 ont été établis conformément au référentiel IFRS (normes et interprétations) tel qu'adopté dans l'union européenne ; référentiel des normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2010 et dont le règlement d'adoption est paru au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêt des comptes. Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (IFRIC et SIC).

Le groupe a analysé les normes IFRS, amendements et interprétations de l'IFRIC publiés et approuvés par l'Union Européenne au 31 décembre 2011 et applicables au plus tard pour les exercices ouverts au 1er janvier 2011, ainsi que ceux publiés mais non encore approuvés par l'Union Européenne au 31 décembre 2011.

Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union européenne peut être consulté sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/standards_fr.htm#.

Les règles et méthodes comptables appliquées aux comptes consolidés au 31 décembre 2011 sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 et figurant dans le rapport financier annuel disponible sur le site de l'AMF et sur le site www.dnxcorp.com.

Les normes, interprétations et amendements suivants, parus au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date de clôture des comptes annuels, sont appliqués pour la première fois en 2011 :

- Amendement à IFRS1 – Exemptions relatives aux informations à fournir au titre d'IFRS7 ;
- IAS 24 (Révisée) – Informations à fournir sur les parties liées ;
- Amendements à IAS 32 – classification de droits de souscription ;
- Améliorations aux IFRS (mai 2010).

La première application de ces normes, interprétations et amendements n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe DNXCORP au 31 décembre 2011.

L'Union Européenne a également adopté plusieurs interprétations IFRIC applicables à partir de l'exercice 2011. Aucune de ces interprétations ne concerne les opérations du groupe DNXCORP :

- Amendement à IFRIC 14 – Paiement anticipés des exigences de financement minimal ;
- IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers au moyen d'instrument de capitaux propres.

Note 1.1. – Estimations et incertitudes. — L'établissement d'états financiers selon le référentiel IFRS conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment les immobilisations incorporelles, les goodwill, les autres actifs non courants, les provisions pour risques et charges et les impôts différés.

Les hypothèses, qui sous-tendent ces estimations, ayant un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Certains principes font appel au jugement de la Direction du Groupe dans le choix des hypothèses adoptées pour le calcul d'estimations financières, lesquelles comportent, en raison de leur nature, une certaine part d'incertitude. Ces estimations s'appuient sur des données historiques comparables et sur différentes hypothèses qui, au regard des circonstances, sont considérées comme les plus raisonnables et les plus probables.

— Immobilisations incorporelles et corporelles à durée de vie définie : Le Groupe a recours à des estimations et doit utiliser certaines hypothèses visant à (i) évaluer la durée de vie attendue des actifs afin de déterminer leur durée d'amortissement et (ii) constater le cas échéant, une dépréciation sur la valeur au bilan de toute immobilisation.

Les estimations utilisées pour déterminer la durée de vie attendue des immobilisations sont appliquées par toutes les entités du Groupe.

Dans le but de s'assurer de la correcte valorisation au bilan de ses actifs, le Groupe revoit de manière régulière certains indicateurs qui conduiraient, le cas échéant, à réaliser un test de dépréciation.

Le calcul de la valeur recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs peut obliger le Groupe à recourir à l'utilisation d'estimations, à déterminer le montant des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'un groupe d'actifs, ainsi que le taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actualisée de ces flux.

Tout changement négatif affectant les performances opérationnelles ou le montant des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif pris individuellement ou de groupe d'actifs affecterait la valeur recouvrable de ces actifs pris individuellement ou de ces groupes d'actifs et, par conséquent, pourrait conduire à enregistrer une perte de valeur sur les montants au bilan des actifs concernés.

— Tests de dépréciation des goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée : Les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et les projets de développement en cours font l'objet de test de dépréciation chaque année à la clôture, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue. Ces tests de dépréciation requièrent l'utilisation d'hypothèses qui sont définies par la Direction du Groupe.

La Direction du Groupe estime que la réalisation de tests annuels est sujette à estimation et jugement car la détermination des valeurs recouvrables suppose l'utilisation d'hypothèses en ce qui concerne :

- la détermination des taux d'actualisation nécessaires à l'actualisation des flux de trésorerie générés par les actifs ou par les unités génératrices de trésorerie ;
- la détermination des flux de trésorerie opérationnels futurs, de même que leur valeur terminale et ;
- l'estimation de la marge opérationnelle liée à ces actifs pour les périodes futures concernées.

Les hypothèses utilisées par le Groupe pour le calcul de la valeur recouvrable de ses actifs s'appuient sur l'expérience passée ainsi que sur des données externes. Pour les taux de croissance futurs des revenus générés par un actif spécifique, les taux de marge opérationnelle et les flux de trésorerie opérationnels générés par un actif spécifique, le Groupe a utilisé les budgets de chaque entité servant de base à l'estimation des flux de trésorerie pour les cinq prochaines années. Pour les périodes suivantes, les hypothèses de la cinquième année sont reconduites.

— Impôts différés : La valeur recouvrable des actifs d'impôts différés est revue chaque année. Cette valeur est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de ces actifs d'impôts différés.

La Direction du Groupe doit par conséquent identifier les impôts différés actifs et passifs et déterminer le montant des impôts différés actifs comptabilisés. Lorsqu'une filiale a enregistré récemment des pertes fiscales, l'existence d'un bénéfice imposable dans le futur est supposée improbable, à moins que la reconnaissance d'un impôt différé actif soit justifiée par :

- des pertes liées à la survenance de circonstances exceptionnelles qui ne se renouvelleront pas dans un avenir proche et/ou ;
- la perspective de gains futurs.

— Avantages postérieurs à l'emploi : La détermination par le Groupe de la provision pour retraite et avantages assimilés et la charge correspondante dépend d'hypothèses utilisées par les actuaires afin de déterminer ces montants. Ces hypothèses sont décrites dans la note 13 des états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2011 et incluent notamment le taux d'actualisation et le taux d'évolution des salaires. Ces hypothèses, retenues pour le calcul des engagements de retraites et avantages assimilés sont déterminées en s'appuyant sur l'expérience du Groupe et sur des données externes.

Note 1.2. – Exposition du groupe aux risques de marchés et de liquidité :

— Risque de crédit : Selon la norme IFRS 7, le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations.

Les produits et services proposés par le Groupe sont destinés au grand public (personnes majeures), et la quasi-totalité de son chiffre d'affaires est réalisé avec un portefeuille de clients particuliers individuels. La base clients est large et diversifiée, elle comporte des individus d'âge, de caractéristiques et de lieu géographique très variés. Le risque de dépendance vis-à-vis d'un client ou d'un type de client spécifique est donc très faible.

Le Groupe réalise une petite partie de son chiffre d'affaires auprès d'entreprises, dans le cadre de vente en gros de produits. Si cette activité venait à se développer, le Groupe pourrait être plus exposé aux risques d'encours clients.

La majorité des ventes étant réalisée par carte bancaire, le Groupe est exposé au risque d'impayés de ses clients. Les consommateurs peuvent assez facilement faire annuler leur transaction par carte bancaire en évoquant auprès de leur banque une utilisation frauduleuse de leur carte. Dans le cadre de la vente de produits physiques, le taux d'impayés est faible, en moyenne de 0,15 %. Dans le cas de la vente de contenus numériques, le Groupe est plus exposé à ce risque que les marchands de produits physiques, car la transmission d'une adresse postale réelle et complète n'est pas nécessaire. Le taux d'impayés sur cette activité est ainsi plus élevé, mais en constante baisse, suite aux efforts du Groupe pour le réduire. Le Groupe est exposé à un risque d'augmentation du taux d'impayés, ce qui aurait un effet défavorable sur ses résultats et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Afin de réduire ce risque d'impayés, le Groupe fait appel à des prestataires extérieurs spécialisés dans le paiement électronique. Chaque transaction est analysée par le prestataire, afin d'écarter les transactions susceptibles d'être annulées par le porteur de la carte. Le Groupe a également renforcé ses équipes en créant une équipe spécialisée dans le paiement sécurisé. Il a parallèlement mis en place une cellule recouvrement, qui permet de recouvrer une partie des impayés injustifiés.

— Risque de change : Le Groupe se trouve exposé au risque de change sur la partie du chiffre d'affaires réalisée par le biais de prestataires de paiement sécurisés implantés hors zone euro. Les sommes encaissées par ces prestataires sont reversées au Groupe en dollars américains. Le Groupe peut se retrouver exposé à une perte financière dans l'hypothèse où la parité entre l'euro et le dollar américain viendrait à changer fortement entre le moment où les transactions sont enregistrées et le moment où les sommes sont reversées, ce délai variant d'un prestataire à l'autre.

Le Groupe réalise également une faible partie de ses achats de produits et de contenus en dollars américains. Les variations éventuelles du dollar ne peuvent être directement répercutées sur le prix de l'abonnement global. Une variation pourrait induire une hausse des dépenses de contenus et réduire le résultat du Groupe mais néanmoins cette variation n'aura pas d'impact significatif à l'échelle du Groupe.

— Risque de liquidité et de taux d'intérêt : Le Groupe n'utilise pas de ligne de crédit, n'a pas contracté d'emprunt bancaire, et dispose d'une trésorerie structurellement largement positive. Il est donc peu exposé au risque de liquidité, et n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt.

— Risque actions : Le Groupe place ses liquidités sur des placements sans risques et garantis (bons du trésor français, compte à terme, SICAV monétaire), il n'est donc pas significativement exposé au risque lié à une fluctuation des marchés boursiers.

— Risques liés à l'environnement concurrentiel : Les marchés sur lesquels intervient le Groupe sont fortement concurrentiels. De plus, le secteur de l'Internet reste très mouvant, avec une constante évolution des technologies, des modes de consommation et des acteurs clés.

Le Groupe se trouve donc exposé au risque qu'un autre acteur du secteur adopte un positionnement concurrentiel plus performant que celui du Groupe et ne gagne ainsi des parts de marché au détriment de ce dernier. Certains concurrents disposent également d'avantages concurrentiels importants. Le Groupe pourrait donc se retrouver en situation de ne plus pouvoir réagir de manière efficace et adéquate à l'évolution de la concurrence et des marchés auxquels il se destine.

Cependant, riche de son expérience et de ses compétences, dans les domaines spécifiques du commerce électronique comme d'un point de vue de l'expertise technologique, le Groupe a su démontrer ses capacités à réagir rapidement aux évolutions des marchés sur lesquels il se positionne afin d'asseoir son positionnement concurrentiel. Il a ainsi su adapter ses offres, améliorer la qualité de ses services, en proposant notamment des technologies innovantes et lancer rapidement de nouvelles activités. Afin de poursuivre dans cette voie, le Groupe a en outre renforcé ses équipes afin, d'une part, d'assurer une veille permanente de l'évolution des marchés de l'internet, tant d'un point de vue de la concurrence, que des comportements des clients et des évolutions technologiques et marketing, et, d'autre part, d'analyser l'impact de l'évolution de ses offres.

— Dépendance vis-à-vis d'un fournisseur : Le Groupe est dépendant, comme toute autre entreprise de commerce électronique, de certains fournisseurs clés dans le domaine de l'acquisition de trafic. Dans l'hypothèse où ces fournisseurs décideraient de rompre leurs liens commerciaux avec le groupe, ou simplement d'accroître les conditions de partenariat, le Groupe pourrait être pénalisé en terme de chiffre d'affaires. Ce risque est toutefois partiellement couvert par la diversification des sources d'acquisition de trafic et des partenaires et par le respect scrupuleux du cahier des charges imposé par certains fournisseurs.

Note 1.2. – Périmètres et méthodes de consolidation. — Les comptes consolidés regroupent les comptes de DNXCorpet des filiales, dans lesquelles cette dernière exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

— Entités contrôlées : Le contrôle exclusif est présumé exister lors de la détention par le groupe de plus de la moitié des droits de vote. Toutefois, il est possible de considérer que le contrôle exclusif est acquis avec un pourcentage de détention inférieur à 50 %, lorsque le groupe dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise, de manière à tirer avantages de ses activités.

Les comptes des entreprises contrôlées de manière exclusive sont consolidés par la méthode de l'intégration globale. Cette méthode est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

— Entrée et sortie du périmètre de consolidation : Les filiales sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au groupe, alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

Note 1.3. – Date d'arrête des comptes. — Les comptes consolidés annuels sont établis à partir des comptes clos au 31 décembre 2011.

Note 1.4. – Correction d'erreur. — Une erreur a été constatée dans le traitement historique du cut-off des ventes de la filiale DNX NetworK. En application de la norme IAS 8, cette erreur a été corrigée de manière rétrospective :

— Par retraitement des soldes d'ouverture des actifs, passifs et capitaux propres des comptes 2010.

— Et par retraitement des montants comparatifs des comptes 2010.

Les impacts de cette correction sur les comptes présentés dans la présente annexe, par rapport aux chiffres précédemment publiés sont les suivants :

Impacts sur l'état du résultat global consolidé (en K€)	31/12/10
Chiffre d'affaires	83
Impôt sur le résultat	25
Résultat net du semestre	59

Impacts sur l'état consolidé de la situation financière (en K€)	31/12/10
Actifs d'impôts différés	69
Capitaux propres	- 163
dont autres réserves	- 221
dont résultat net de la période	59
Autres passifs courants	231
Dette d'impôt sur les sociétés	0

Note 1.5. – Elimination de consolidation. — Les résultats d'opérations intragroupe, tels que profits sur stocks, résultats de cession, dépréciation de titres consolidés et dépréciations de prêts à des sociétés consolidées, sont éliminés. Ces opérations sont également soumises à l'impôt sur les résultats.

Les dividendes et acomptes sur dividendes reçus par le groupe en provenance de sociétés consolidées sont annulés pour la détermination du résultat consolidé. Les dividendes sont en contrepartie portés dans les réserves consolidées.

Pour les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale, les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et charges réciproques, sont éliminés en totalité.

Note 1.6. – Structure du bilan consolidé. — Conformément à la norme IAS 1, le groupe présente ses actifs et passifs dans le bilan selon le caractère courant ou non courant. Le caractère courant est rempli :

— si le groupe s'attend à réaliser son actif ou à régler son passif dans les douze mois ou dans le cadre du cycle normal de son exploitation ;

— si les actifs et passifs concernés sont détenus aux fins d'être négociés.

Note 1.7. – Regroupements d'entreprises :

— Goodwill : Les goodwill inscrits au bilan et issus d'opérations antérieures au 1er janvier 2011 ont été comptabilisés conformément à IFRS 3. Conformément à la norme IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût du regroupement est égal au total des justes valeurs à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, plus tous les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises.

La norme IFRS 3 révisée est applicable pour les regroupements d'entreprises postérieurs au 1er janvier 2011. Les regroupements d'entreprises (IFRS 3 révisée) sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Ceci conduit à reconnaître en juste valeur les actifs identifiables (y compris les immobilisations incorporelles non reconnues précédemment) et les passifs identifiables (y compris les passifs éventuels, à l'exception des restructurations futures) de l'activité acquise.

Le goodwill dégagé dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt acquise par le groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Les goodwill (y compris les fonds de commerce) ne sont pas amortis. Conformément à la norme IAS 36, ils sont revus annuellement, afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur n'est à constater.

— Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) : Le Goowill est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies comme les plus petits groupes d'actifs générant des entrées de cash-flows indépendants de ceux générés par d'autres groupes d'actifs. Conformément à son organisation opérationnelle et à sa segmentation, DNXCorpestime avoir 3 activités répondant à la définition d'un UGT. Ces UGT/secteurs d'activité sont présentés à la note 1.13 et la sectorisation est présentée à la note 16.

En application de la norme IAS 36, la valeur nette résiduelle au bilan des goodwill ne doit pas être supérieure à leur valeur recouvrable, laquelle s'entend comme la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente (juste valeur nette) et sa valeur d'utilité obtenue par actualisation des flux futurs de trésorerie que DNXCorp s'attend à obtenir de l'actif considéré. La société a retenu la méthode des Discounted Cash-Flows (« DCF ») plutôt que la méthode des comparables en raison de l'absence de sociétés comparables dans le secteur.

Dans les comptes clos au 31 décembre 2011, la valeur actualisée des cash-flows futurs de toutes les UGT est supérieure à la valeur comptable des immobilisations incorporelles, corporelles, des goodwill ajusté du montant du besoin en fonds de roulement (BFR).

Pour la détermination de la valeur d'utilité, les prévisions de flux de trésorerie sont fondées sur des prévisions budgétaires. La valeur d'utilité est obtenue à partir des cash-flows actualisés des cinq années à venir en tenant compte d'un investissement de maintien et d'une valeur terminale égale à l'actualisation à l'infini des cash-flows au-delà de la cinquième année. Les flux de trésorerie sont actualisés sur la base du coût moyen pondéré du capital (WACC).

Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées sur la ligne « autres produits et charges non courants » du compte de résultat et sont incluses dans le résultat opérationnel. Si la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur d'origine de l'immobilisation, aucune reprise de perte de valeur n'est constatée sauf en cas de sortie de l'immobilisation concernée.

La société a réalisé un test de dépréciation de ses goodwill au 31 décembre 2011 et n'a pas constaté de perte de valeur.

Les goodwill sont indiqués en note 5.

Note 1.8. – Immobilisations incorporelles et corporelles. — Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe sont comptabilisés en immobilisations.

— Immobilisations incorporelles : Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées :
 – Des immobilisations acquises,
 – Des immobilisations incorporelles générées en internes.

Les immobilisations acquises séparément sont comptabilisées initialement à leur coût de revient. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont constatées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles acquises sont généralement amorties sur leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie utile indéfinie, à savoir essentiellement les marques et les malis techniques de fusion, ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation lors de chaque clôture annuelle.

Il est précisé que les marques générées en interne et autres éléments similaires en substance ne sont pas comptabilisés en immobilisations incorporelles conformément à la norme IAS 38. Les coûts engagés dans ce cadre sont comptabilisés intégralement en charge.

Les activités de développement lancées en interne sont valorisées et activées dans le respect des conditions de IAS 38 « immobilisations incorporelles », c'est-à-dire après avoir vérifié que les conditions suivantes :

— Faisabilité technique du projet,
 — Intention et capacité de mise en service,
 — Démonstration de l'utilité du développement réalisé et de sa capacité à générer des ressources,
 — Evaluation fiable des dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Les variations d'immobilisations incorporelles entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 sont décrites en note 3.

— Immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Les immobilisations corporelles amortissables sont amorties principalement selon le mode linéaire, sur leur durée estimée d'utilisation, qui correspond en moyenne à :

Matériels techniques	2 à 5 ans
Matériels de bureau et informatiques	2 à 3 ans
Mobilier	2 à 5 ans

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et, donc, leur durée d'amortissement sont significativement différentes. Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composants ayant des durées d'utilisation différentes, ceux-ci sont comptabilisés comme des éléments distincts dans les immobilisations corporelles.

Les profits et les pertes provenant de la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés par la différence entre les produits de cession et la valeur nette comptable de l'actif cédé et sont inclus dans les autres produits et charges opérationnels.

Les variations d'immobilisations corporelles entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 sont décrites en note 4.

— Dépréciation des actifs immobilisés – Pertes de valeur : Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque les événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur sur :

- Des immobilisations incorporelles,
- Des immobilisations corporelles.

Ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur d'usage d'un actif est le taux reflétant l'évaluation courante par le marché de la valeur temporelle de l'argent et du risque correspondant à l'actif.

La juste valeur d'un actif (diminué du coût de cession) reflète le montant qu'une entité pourrait obtenir à la date de clôture de l'exercice en vendant l'actif dans le cadre d'une transaction conclue aux conditions normales du marché entre partie informée et de gré à gré. S'il n'existe aucun marché actif, la juste valeur d'un actif est estimée en recourant à des modèles d'évaluation appropriés en fonction de la nature de l'actif.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants en résultat opérationnel. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Les tests de dépréciation des actifs sont réalisés annuellement afin de tenir compte des données les plus récentes. Si des événements ou des circonstances internes ou externes, mettent en évidence des indices de perte de valeur, la fréquence des tests de dépréciation peut être révisée.

Note 1.9. – Actifs et passifs financiers. — Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières (titres de participation non consolidés et autres titres de placement), les prêts et créances financières.

Les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières et les concours bancaires. Les actifs et passifs financiers sont présentés au bilan en actifs ou passifs courants ou non courants selon que leur échéance est inférieure ou supérieure à un an.

Les dettes et créances d'exploitation ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie entrent dans le champ d'application de la norme IAS 39 ; ils sont présentés distinctement au bilan.

— Prêts et autres immobilisations financières. : Les prêts et créances financières sont évalués et comptabilisés au coût amorti diminué d'une éventuelle provision pour dépréciation.

Les intérêts reconnus au taux d'intérêt effectif sont comptabilisés dans le poste « résultat financier » du compte de résultat.

— Dettes financières : Les dettes financières sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti. Ces coûts (frais et primes d'émission des emprunts) sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés au taux d'intérêt effectif sont comptabilisés au poste « Résultat financier » sur la durée de la dette financière.

— Instruments financiers dérivés : Le Groupe n'utilise aucun instrument financier dérivé.

— Trésorerie et équivalents de trésorerie : La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de liquidités immédiatement disponibles et de placements à court terme, soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

— Dépréciation des actifs financiers : A chaque date d'arrêté des comptes, le groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif. Si tel est le cas, le groupe estime la valeur recouvrable de l'actif et comptabilise une éventuelle perte de valeur en fonction de la catégorie d'actif concerné.

Note 1.10. – Stocks. — Les stocks et en-cours détenus par les sociétés du groupe sont évalués, conformément à la norme IAS 2, au plus bas de leur coût d'acquisition (méthode du prix moyen pondéré) ou de leur valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

Des dépréciations sont ainsi constatées, le cas échéant, pour ramener la valeur d'inventaire à une valeur probable de réalisation si cette dernière lui est inférieure.

La variation du montant des stocks entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 ainsi que le montant de la provision sur stocks au 31 décembre 2011 sont indiqués en note 7.

Note 1.11. – Titres d'autocontrôle. — Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

La société détient des titres d'autocontrôle dans le cadre :

- de son contrat de liquidité,
- et d'un programme de rachat d'actions propres.

Le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011 est indiqué à la note 10.

Note 1.12. – Chiffre d'affaires et créances clients. — Les revenus sont constitués par les ventes de marchandises et les revenus d'abonnement donnant accès aux services proposés sur les sites Internet du Groupe. Ces services proposés aux clients constituent une prestation continue dans le temps. Le revenu est reconnu *pro rata temporis* sur une base journalière. A la clôture, la quote-part d'abonnement donnant accès aux sites Internet sur la période suivante est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Pour DNXCorpet DNX Network, le chiffre d'affaires inclut le coût des prestations des webcams refacturées à l'euro prêt aux clients. Conformément à IAS 18, cette partie du chiffre d'affaires est présentée nette des coûts correspondants dans les comptes consolidés.

D'une manière générale, un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque :

- l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien,
- le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable (principe de mesurabilité),
- les éventuelles remises, ristournes et avantages sur ventes ont été déduits du revenu (principe de séparabilité),
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Le fait générateur de l'enregistrement comptable des ventes est en règle générale la livraison ou la réalisation de la prestation de services.

Pour toute créance client pouvant présenter un risque de non-recouvrement total ou partiel, une dépréciation est comptabilisée de manière à ramener la valeur nette de la créance à la valeur que le groupe escompte recouvrer.

Les dépréciations sont calculées au cas par cas. Aucun calcul statistique n'est utilisé.

Le détail de l'évolution du poste clients entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 ainsi que le montant de la dépréciation des créances clients au 31 décembre 2011 sont indiqués dans la note 8.

Note 1.13. – Information sectorielle. — Information par secteurs d'activité, premier niveau d'information. — Suite à l'obtention sur l'exercice 2011 d'une licence d'Emetteur de Monnaie Electronique, l'activité du Groupe DNXCorp, comprend trois secteurs principaux d'activité, contre deux en 2010 :

- Activité Boutique / Store : vente de produits physiques via Internet.
- Activité Divertissement / Services interactifs : ventes de contenus (photos, vidéos, webcams) et de services de rencontre.
- Activité Paiement : prestations de services de paiement pour le compte de clients marchands.

Note 1.14. – Provisions. — Une provision est définie comme un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Sa comptabilisation résulte du fait que, d'une part, le groupe a une obligation (juridique ou implicite) qui résulte d'un événement passé et que, d'autre part, il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Par ailleurs, le montant de l'obligation est estimé de façon fiable en l'état des informations à disposition du groupe lors de l'établissement des comptes consolidés.

L'évolution des provisions entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 est indiquée en note 12.

Note 1.15. – Retraites et autres avantages du personnel. — Les salariés du groupe DNXCorp bénéficient d'avantages à court terme (congrés payés, congés maladie, participation aux bénéfices) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations/prestations définies (indemnités de fin de carrière, régimes de retraites complémentaires notamment), en accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel le groupe est implanté.

Les avantages postérieurs à l'emploi sont attribués soit par des régimes à cotisations définies, soit par des régimes à prestations définies.

— Régimes à cotisations définies : ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO/AGIRC, fonds de pension à cotisations définies).

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

— Régimes à prestations définies : ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés. S'ils ne sont pas entièrement préfinancés, ils donnent lieu à constitution de provision.

L'évaluation des engagements de retraites et assimilés (DBO : DefinedBenefit Obligation) pour la société française est conforme à la méthode des unités de crédits projetés en tenant compte des hypothèses actuarielles et des statistiques propres à la société française.

Pour les régimes à prestations définies, les obligations du groupe sont calculées annuellement par un actuaire indépendant en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie ainsi que la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés.

Note 1.16. – Impôts sur les résultats. — La charge d'impôt comprend :

- l'impôt exigible de l'exercice des différentes sociétés intégrées,
- l'impôt différé résultant de l'existence de décalages temporaires :
 - entre la base imposable et le résultat comptable de chaque société intégrée,
 - lié aux retraitements apportés aux comptes des sociétés consolidées pour les mettre en harmonie avec les principes comptables du groupe,
 - lié aux retraitements de consolidation.

— Impôts différés : Les impôts différés sont calculés sur l'ensemble des différences temporaires existant à la clôture de l'exercice (conception étendue) en tenant compte du taux d'impôt en vigueur à cette même date ou, s'il est connu, du taux d'impôt pour l'exercice à venir. Les impositions différées antérieures sont réévaluées selon le même principe (méthode du report variable).

Note 1.17. – Résultat par action. — Conformément à IAS 33, le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de la période est le nombre d'actions ordinaires en circulation en début de période, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps. Le résultat dilué par action est ajusté des effets de toutes les actions potentielles dilutives. Ces dernières résultent de l'hypothèse de conversion d'instruments convertibles, d'exercice d'options ou de bons de souscription d'actions, ou d'émission d'actions.

Au 31 décembre 2011, le Groupe n'a émis aucun instrument de capitaux pouvant conduire à une dilution du résultat par action.

Note 1.18 – Options de souscription ou d’achat d’actions. — Il n’existe aucun plan d’option de souscription ou d’achat d’actions en cours au sein du Groupe.

Note 2. — Analyse des variations de périmètre.

Sociétés	Forme juridique	% intérêt 2010	% intérêt 2011	Méthode consolidé 2011
BESITE	SA	100 %	100 %	IG
DREAMNEX GmbH	GmbH	100 %	100 %	IG
DNX NETWORK	Sarl	100 %	100 %	IG
DAGENCY	SA	100 %	100 %	IG
DREAMNEX UK	Ltd	100 %	100 %	IG
SOVERENA ENTERPRISES Ltd	Ltd	100 %	100 %	IG
DREAMTEKK Ltd	Ltd	100 %	100 %	IG
E-TAINMENT Ltd	Ltd	100 %	100 %	IG
SOMERSET SERVICES Ltd	Ltd	100 %	100 %	IG
NETEDEN	SAS	100 %	100 %	IG
SYSPAY MALTA Ltd	Ltd		100 %	IG

Au cours de l’exercice 2011, les évolutions suivantes ont eu lieu :

Création de la société SYSPAY MALTA Ltd. Cette société est détenue à 100 % par DREAMTEKK LTD.

Note 3. — Autres immobilisations incorporelles.

(En Euros)	31/12/10	Augmentations	Diminutions	Variation périmètre	31/12/11
Frais d’établissement	33 023				33 023
Fonds de commerce et goodwill	762 337				762 337
Concessions, brevets, licences et logiciels	734 583	5 036			739 619
Frais de développement	392 805	1 446			394 251
Immobilisations incorporelles en cours	0				
Total valeurs brutes	1 922 748	6 482			1 929 229
Provision dépréciation des frais dvt	0				
Amortissements frais d’établissement	14 041	6 605			20 646
Amortissements concessions, brevets licences et logiciels	526 377	77 951			604 328
Amortissements frais de développement	348 144	38 247			386 391
Total amortissements et pertes de valeur	888 562	122 803			1 011 364
Total valeurs nettes	1 034 186	– 116 320			917 864

Fonds de commerce. — DNXCORPA acquis un fonds de commerce en 2003 pour un montant de 757 K€. Il n’y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation sur ce fonds de commerce.

Note 4. — Immobilisations corporelles.

(En Euros)	31/12/10	Augmen- tations	Diminutions	Variation périmètre	31/12/11
Mobilier et Matériel de transport	361 107	665 542	37 547		989 102
Autres Immobilisations corporelles	2 530 284	536 823	193 420		2 873 687
Immobilisations corporelles en cours	48 145	266 684	314 829		0
Total valeurs brutes	2 939 536	1 469 049	545 796		3 862 789
Amortissements installations techniques, matériel et outillage	175 440	125 377	31 890		268 927

Amortissements autres immobilisations incorporelles	1 742 487	364 666	180 785		1 926 369
Total amortissements et pertes de valeur	1 917 928	490 043	212 674		2 195 297
Total valeurs nettes	1 021 608	979 006	333 122		1 667 492

Note 5. — Goodwill.

(En Euros)	31/12/10	Augmentations	Diminutions	31/12/11
Sociétés fusionnées (1a)	12 687 612			12 687 612
BESITE (1b)	34 238 035			34 238 035
E-Tainment Ltd (1c)	66 555			66 555
Total valeurs brutes	46 992 202			46 992 202
Perte de valeur				
Total amortissements et pertes de valeur				
Total valeurs nettes	46 992 202			46 992 202

1. Goodwills :

a. Goodwills sociétés fusionnées : Les goodwills des sociétés fusionnées s'élèvent à 12 687 K€. Il s'agit de goodwills constatés lors de l'absorption par la société DREAMNEX des sociétés : SELF TELECOM (en 2006) puis de THINK MULTIMEDIA et OPEN AXE (en 2007). Ces fusions ont toutes été réalisées à la valeur nette comptable avec effet rétroactif au 1er janvier 2006 pour SELF TELECOM et au 1er janvier 2007 pour OPEN AXE et THINK MULTIMEDIA. Ces goodwills constituent des actifs incorporels représentatifs de la valeur des fonds de commerce apportés à la société DNXCORP. Au 31 décembre 2011, ces valeurs sont justifiées. Il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation.

Ces goodwills sont répartis de la manière suivante :

Goodwill SELF TELECOM	4 445 K€
Goodwill THINK MULTIMEDIA	6 771 K€
Goodwill OPEN AXE	1 471 K€
Total	12 687 K€

b. Goodwill Besite : Ce goodwill de 34 238 K€ correspond à la capacité de Besite à développer et à vendre leurs produits et aux profits futurs qui en résulteront. Aucune dépréciation n'a été par conséquent enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2011.

c. Goodwill E-Tainment : Ce goodwill de 70 K€ correspond à la capacité de E-Tainment, spécialisée dans les jeux en ligne et acquise en juillet 2010, à développer et à vendre ses produits et aux profits futures qui en résulteront. Aucune dépréciation n'a été par conséquent enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2011.

2. Test de dépréciation. — Les goodwills des sociétés fusionnées, de Besite et de E-Tainment ont été affectés à l'UGT Services interactifs (cf. notes 1.7 et 1.13) et ont été testés au 31 décembre 2011.

Les évaluations effectuées lors des tests de perte de valeur des goodwills sont sensibles aux hypothèses retenues en matière de croissance et de coûts futurs, mais aussi en matière de taux d'actualisation. Pour les projections de flux de trésorerie, le Groupe a retenu un taux de croissance total de - 11 % à l'horizon 5 ans, tenant compte des anticipations variables en fonction des catégories de produits, ainsi qu'un taux de croissance à l'infini de 0 %. Le WACC utilisé pour l'actualisation des flux futurs de trésorerie s'élève à 12.1 % au 31 décembre 2011.

(En M€)	* VNC au 31/12/11	Valeur d'utilité au 31/12/11
Actifs incorporels valorisés à la valeur d'utilité	42,4	52,3

* La VNC correspond à la valeur comptable de l'actif testé à laquelle sont ajoutés la valeur nette comptable des actifs et le BFR associés à l'UGT.

— Analyse de sensibilité : Aucune dépréciation des goodwills ne serait à constater dans le cas d'un calcul de valeur d'utilité réalisé en faisant varier le taux d'actualisation jusqu'à + 3,0 points au-delà du taux de base de 12,1 %. De même, un taux de décroissance complémentaire de 16 points supplémentaires sur les deux premières années (amenant le taux de croissance total à l'horizon 5 ans à - 18 %) n'entraînerait aucune dépréciation des goodwills.

Il n'y a pas lieu de constater de dépréciation des actifs incorporels liés à cette UGT au 31 décembre 2011.

Note 6. — Autres actifs non courants.

(En euros)	31/12/10	Augmentations	Diminutions	Variation périmètre	31/12/11
------------	----------	---------------	-------------	---------------------	----------

Titres immobilisés non consolidés					
Créances rattachées à des participations non consolidées					
Prêts aux salariés	33 003	900			33 903
Autres immobilisations financières (1)	936 942	355 151	586 526		705 567
Total valeurs brutes	969 945	356 051	586 526		739 470
Dépréciations des créances rattachées					
Dépréciation des titres non consolidés					
Dépréciation des autres immobilisations financières	0	44 089			44 089
Total des dépréciations	0	44 089			44 089
Total immobilisations financières	969 945	311 962	586 526		695 381

(1) Les autres immobilisations financières sont constituées principalement par :

- les dépôts de garantie liés au risque d'impayés concernant les mandats de gestion des encaissements réalisés à distance pour le compte du Groupe. A ce jour, l'ensemble des dépôts de garantie n'a pas été remboursé.
- la part en espèces des comptes liés au fonctionnement des contrats de liquidité et d'actions propres.
- les dépôts et cautionnements versés pour l'utilisation de locaux à usage professionnel. La part des dépôts et cautionnements pour lesquels il existe un risque de non recouvrabilité a fait l'objet d'une provision.

Note 7. — Stocks et en-cours.

(En euros)	31/12/11			31/12/10
	Brut	Dépréciation	Net	
Marchandises, produits intermédiaires et finis	803 490	37 673	765 817	871 940
Total stocks et en-cours	803 490	37 673	765 817	871 940

Note 8. — Clients et autres actifs courants.

(En euros)	31/12/11			31/12/10
	Brut	Dépréciation	Net	
Créances clients et comptes rattachés	5 051 020	658 406	4 392 614	3 841 954
Créances fiscales et sociales	1 596 233		1 596 233	976 083
Débiteurs divers	420 299		420 299	643 133
Charges constatées d'avance	797 867		797 867	772 584
Total clients et autres actifs courants	7 865 419	658 406	7 207 013	6 233 754

Le poste « créances fiscales » est essentiellement constitué par des comptes de TVA à récupérer et par des trop payés d'impôt.

Le poste « débiteurs divers » correspond principalement aux avances fournisseurs et aux produits à recevoir liés à des litiges. Notamment le Groupe est en litige avec un ancien employé, intégré au Groupe suite à la fusion avec une des sociétés rachetées. Suite à un accord trouvé entre les deux parties, le montant total de la demande de cet ancien salarié s'élève désormais à 100 K€. Ce montant est intégralement provisionné. Cependant, cette demande étant couverte par la garantie de passif obtenue du vendeur de la société concernée, le Groupe a parallèlement enregistré un produit à recevoir du même montant et estime que le risque pour le Groupe est nul.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux charges d'affiliés directement rattachables aux abonnements facturés d'avance.

Toutes les créances, à l'exception du produit à recevoir mentionné ci-dessus, sont à court terme (échéance 31 mars au maximum).

Pour toute créance client pouvant présenter un risque de non-recouvrement total ou partiel, une dépréciation est comptabilisée de manière à ramener la valeur nette de la créance à la valeur que le groupe escompte recouvrer. Les dépréciations sont calculées au cas par cas. Aucun calcul statistique n'est utilisé.

Note 9. — Trésorerie et équivalents de trésorerie.

(En euros)	31/12/11	31/12/10
Liquidités et équivalents de liquidités	8 113 430	9 631 844
Valeurs mobilières de placement	1 247 534	3 109 951
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 360 964	12 741 795

Le poste « Trésorerie » est constitué des liquidités en compte courant bancaire et des valeurs mobilières de placement (parts d'OPCVM, Sicav, FCP de trésorerie à court terme) non risquées.

Note 10. — Capital social.

(En euros)	31/12/11	31/12/10
Montant du capital social	464 870	464 870
Nombre d'actions émises	2 834 574	2 834 574
Ventilation des actions en fonction du droit de vote		
Dont actions à droit de vote double (*)	341 477	368 313
Dont actions à droit de vote simple	2 452 830	2 430 494
Nombre d'actions propres	40 268	35 769
(*) Afin de remplir les conditions d'attribution du droit de vote double, l'actionnaire doit être inscrit dans les livres depuis plus de trois ans.		

Actions propres. — Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

La société détient des titres d'autocontrôle dans le cadre :

- de son contrat de liquidité,
- et d'un programme de rachat d'actions propres.

Note 11. — Tableau de variation des participations ne donnant pas le contrôle.

Il n'existe aucune participation ne donnant pas le contrôle au sein du Groupe.

Note 12. — Provisions part courante.

a. Provisions par échéance et par catégorie :

(En euros)	Courant	Non courant	31/12/11	31/12/10
Provision pour frais d'impayés	135 416		135 416	174 760
Provision pour litiges	235 452		235 452	429 961
Total	370 868	0	370 868	604 720

Au 31 décembre 2011, les provisions sont principalement constituées :

- d'une provision pour risque d'impayés et d'une provision pour frais d'impayés d'un montant global de 135 K€. Cette provision a été calculée sur la base d'une méthode statistique en fonction d'un taux d'impayé réel moyen effectivement constaté.
- d'une provision pour litiges de 235 K€.

b. Variation des provisions :

(En euros)	31/12/10	Dotations	Reprises *	31/12/11
Litiges et risques divers	604 720	135 416	369 269	370 868
Total	604 720	135 416	369 269	370 868

* Dont 160 K€ consommés (provision pour frais d'impayés).

Note 13. — Engagements de retraites et autres avantages consentis au personnel.

Pour le groupe, les principaux régimes à prestations définies concernent principalement les indemnités de fin de carrière en France et en Suisse.

(En euros)	< 1 an	> 1 an	31/12/11	31/12/10
Engagements de retraites et assimilés (€)		87 626	87 626	9 000
Total		87 626	87 626	9 000

Les filiales belge et luxembourgeoise n'ont pas d'obligations vis-à-vis de leurs salariés.

Hypothèses actuarielles au 31/12/2011. — Les hypothèses actuarielles sont revues chaque année. Pour l'exercice 2011, la provision a été déterminée selon les hypothèses suivantes :

	France
--	--------

Age de départ à la retraite (*)	65 ans
Modalité de départ à la retraite	Départ volontaire
Table de mortalité	TGH/TGF 05
Taux d'inflation	2 %
Taux de charges sociales	45 %
Taux d'actualisation	3,75 %

(*) Ces hypothèses sont cohérentes avec la loi Fillon du 21.08.2003 et la loi de financement de la sécurité sociale 2011.

Note 14. — Passifs financiers.

Endettement courant et non courant (En Euros) :

Dettes financières non courantes	31/12/11	31/12/10
Entre 1 & 5 ans	0	0
Plus de 5 ans		
Total des dettes financiers non courantes	0	0

Dettes financières courantes	31/12/11	31/12/10
Emprunts et dettes financière à moins d'un an	1 912	4 437 859
Concours bancaires	0	0
Mobilisations de créances	31 246	31 313
Dividendes à payer	2 461 774	3 274 253
Total des dettes financières courantes	2 494 932	7 743 422

Conformément à la norme IAS 1, le groupe présente ses actifs et passifs dans le bilan selon le caractère courant ou non courant. Le caractère courant est rempli :

- Si le groupe s'attend à réaliser son actif ou à régler son passif dans les douze mois ou dans le cadre du cycle normal de son exploitation,
- Si les actifs et passifs concernés sont détenus aux fins d'être négociés.

Sur les 2 494 K€ dus à moins d'un an :

- 2 464 K€ présentent une échéance comprise entre 0 et 1 mois,
- 31 K€ ont une échéance comprise entre 3 mois et 1 an.

Les dettes financières courantes correspondent principalement à l'acompte sur dividendes à payer au titre de l'exercice 2011.

Note 15. — Fournisseurs et autres passifs courants.

(En euros)	31/12/11	31/12/10
Fournisseurs	6 772 811	7 737 769
Dettes sociales	945 712	1 035 960
Dettes fiscales	2 085 066	1 768 569
Dettes d'impôt sur les sociétés	2 751 301	1 080 172
Autres passifs courants	448 306	731 116
Produits constatés d'avance	1 808 258	2 122 340
Fournisseurs et autres créiteurs courants	14 811 453	14 475 926

Note 16. — Informations par secteurs d'activité.

Au 31 décembre 2011 et en application de la norme IFRS 8, le Groupe a identifié 3 secteurs d'activités, comme indiqué en note 1.13.

- Activité Boutique / Store : vente de produits physiques via Internet.
- Activité Divertissement / Services interactifs : ventes de contenus (photos, vidéos, webcams) et de services de rencontre.
- Activité Paiement : prestations de services de paiement pour le compte de clients marchands.

1. Information sectorielle au 31 décembre 2011 :

a. Compte de résultat par secteurs d'activité :

(En milliers d'euros)	Store	Services interactifs	Paiement	Total
Chiffre d'affaires	5 739	51 284	12	57 035
Coût des ventes	4 197	28 872		33 069
Marge brute	1 542	22 412	12	23 966
Charges sectorielles	1 395	11 152	135	12 682
Résultat opérationnel	147	11 260	- 123	11 284

b. Actifs par secteurs d'activité :

(En milliers d'euros)	Store	Services interactifs	Paiement	Total
Actifs non courants	1 005	49 410	49	50 463
Goodwill		46 992		46 992
Immobilisations incorporelles	757	161		918
Immobilisations corporelles	168	1 451	49	1 667
Immobilisations financières	70	626		696
Actifs d'impôts différés	10	180		190
Actifs courants	1 237	15 548	549	17 334
Stocks et en-cours	766			766
Créances clients et autres créances	357	6 775	75	7 207
Trésorerie et équivalents de trésorerie	115	8 772	474	9 361
Total des actifs	2 242	64 958	598	67 797

c. Passifs par secteurs d'activité :

(En milliers d'euros)	Store	Services interactifs	Paiement	Total
Passifs non courants	27	446		474
Emprunts et dettes financières				
Provisions et IDR	9	79		88
Passifs d'impôts différés	18	368		386
Passifs courants	1 381	16 159	137	17 677
Emprunts et dettes financières	32	2 454	9	2 495
Provisions	68	303		371
Fournisseurs et autres passifs courants	1 281	13 402	128	14 685
Total des passifs	1 408	16 605	137	18 150

2. Information sectorielle de la période précédente :

a. Compte de résultat par secteurs d'activité au 31 décembre 2010 :

(En milliers d'euros)	Store	Services interactifs	Total
Chiffre d'affaires	6 773	54 552	61 326
Coût des ventes	5 211	30 303	35 514
Marge brute	1 562	24 249	25 812
Charges sectorielles	1 006	11 231	12 237
Résultat opérationnel	556	13 018	13 575

b. Actifs par secteurs d'activité au 31 décembre 2010 :

(En milliers d'euros)	Store	Services interactifs	Total
Actifs non courants	977	49 367	50 344
Goodwill		46 992	46 992

Immobilisations incorporelles	757	277	1 034
Immobilisations corporelles	113	909	1 022
Immobilisations financières	107	863	970
Actifs d'impôts différés		327	327
Actifs courants	1 709	18 139	19 847
Stocks et en-cours	872		872
Créances clients et autres créances	312	5 922	6 234
Trésorerie et équivalents de trésorerie	525	12 217	12 742
Total des actifs	2 686	67 506	70 192

c. Passifs par secteurs d'activité au 31 décembre 2010 :

(En milliers d'euros)	Store	Services interactifs	Total
Passifs non courants	7	242	249
Emprunts et dettes financières			0
Provisions et IDR	1	8	9
Passifs d'impôts différés	6	234	240
Passifs courants	1 778	21 045	22 824
Emprunts et dettes financières	135	7 608	7 743
Provisions	68	537	605
Fournisseurs et autres passifs courants	1 575	12 900	14 475
Total des passifs	1 785	21 287	23 072

Note 17. — Charges externes.

(En euros)	31/12/11	31/12/10
Achats de marchandises	2 104 948	2 468 607
Commissions d'affiliés et publicité	23 798 432	28 592 211
Coût du paiement sécurisé	4 182 535	2 335 355
Autres charges externes	7 812 501	7 518 980
Total	37 898 416	40 915 153

Note 18. — Charges de personnel.

(En euros)	31/12/11	31/12/10
Rémunération du personnel	5 350 348	4 790 879
Charges sociales	1 475 362	1 382 047
Autres charges de personnel	106 557	142 576
Total	6 932 266	6 315 502

Les effectifs inscrits se répartissent géographiquement comme suit :

	31/12/11	31/12/10
France	52	48
Hors France	42	35
Total	94	83

Note 19. — Impôts et taxes.

(En euros)	31/12/11	31/12/20
------------	----------	----------

Taxes sur les salaires	62 089	92 636
Autres impôts et taxes fiscales	268 536	316 156
Total	330 625	408 792

Note 20. — Dotations nettes aux amortissements et provisions.

(En euros)	31/12/11	31/12/10
Amortissements	612 848	545 966
Mouvement net des provisions	81 645	123 513
Mouvement net des engagements de retraites et assimilés	0	0
Total	694 494	669 479

Note 21. — Autres produits et charges.

(En euros)	Produits	Charges	Net 31/12/11	Net 31/12/10
Autres produits / autres charges courants	111 845	46 823	65 023	28 845
Total produits et charges courants	111 845	46 823	65 023	28 845
Cessions d'immobilisations		13 955	- 13 955	
Dotations & reprises s/ amortissements & provisions				36 851
Litiges				506 208
Autres charges et produits non courants	58 544	5 019	53 525	- 14 626
Total produits et charges non courants	58 544	18 974	39 570	528 433

Note 22. — Autres produits et charges financiers.

(En euros)	31/12/11	31/12/10
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	5 176	74 214
Gains de changes	57 996	262 204
Autres produits financiers	35 218	2 441
Reprise sur provision dépréciation des immobilisations financières	0	715 397
Total des produits financiers	98 389	1 054 256
Charges d'intérêt	9 468	15 939
Autres charges financières	72 309	766 500
Dotations aux provisions financières	371	17 000
Total des charges financières	82 148	799 439
Résultat financier	16 241	254 817

Note 23. — Impôt sur les résultats.

a. Détail de l'impôt sur les résultats :

(En milliers d'euros)	31/12/11	31/12/10
Impôts exigibles	3 185	4 309
Impôts différés	282	179
Total	3 467	4 488

b. Rationalisation de la charge d'impôt : En 2011, l'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/11	31/12/10
Résultat net consolidé – part du groupe	7 833	9 343

Charge d'impôt	3 467	4 488
Résultat avant impôt	11 300	13 831
Taux effectif d'impôt	30,68 %	32,45 %
Taux d'impôt courant en France	34,43 %	34,43 %
Charge d'impôt théorique	3 891	4 762
Eléments en rapprochement :		
Différences liées à la fiscalité étrangère	- 269	- 176
Différences permanentes	- 155	- 98
Total	3 467	4 488

c. Impôts différés : Les impôts différés sont constatés sur l'ensemble des différences temporaires selon la méthode du report variable. Les impôts différés ne sont pas actualisés. La variation nette des impositions différées (situation active et passive) s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	
Solde d'impôt différé actif au 1er janvier 2011	326
Solde d'impôt différé passif au 1er janvier 2011	240
Situation nette d'impôt différé au 1er janvier 2011	86
Effet résultat	- 282
Effet périmètre	
Solde d'impôt différé actif au 31 décembre 2011	190
Solde d'impôt différé passif au 31 décembre 2011	386
Situation nette d'impôt différé au 31 décembre 2011	- 196

Tous les impôts différés sont reconnus. Le Groupe ne possède pas de déficit reportable pour lequel un impôt différé actif n'aurait pas été constaté.

Note 24. — Engagements financiers hors bilan.

Les engagements financiers hors bilan recensés au 31 décembre 2011 sont les suivants :

- Engagements donnés : Néant,
- Engagements reçus : Néant,
- Engagements réciproques : Néant.

Note 25. — Autres engagements hors bilan, passifs et actifs éventuels.

Le groupe n'a pas connaissance d'autres engagements que ceux indiqués par ailleurs et qui ne seraient pas reflétés dans les états financiers au 31 décembre 2011. Aucun fait exceptionnel ni contentieux pouvant affecter de façon probable et significative la situation financière du groupe n'existe actuellement.

Par ailleurs, dans le cadre normal de ses activités, le groupe est impliqué dans des actions judiciaires et il est soumis à des contrôles. Une provision est constituée dès lors qu'un risque est identifié et que son coût est estimable.

Note 26. — Périmètre de consolidation.

Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2011 :

SOCIETES	Forme juridique	% intérêt	Méthode de consolidation	N° SIRET	Pays
DNXCorp (société consolidante)	SA	n/a	IG	424 100 170 0006 9	France
BESITE	SA	100 %	IG	0864 814 782	Belgique
DREAMNEX GMBH	GmbH	100 %	IG	HBR 701715	Allemagne
DNX NETWORK	Sarl	100 %	IG	B 142876	Luxembourg
DAGENCY	SA	100 %	IG	CH-660-0564009- 5	Suisse
DREAMNEX UK	Ltd	100 %	IG	6680815	Royaume Uni
SOVERANA ENTREPRISES Ltd	Ltd	100 %	IG	HE 260466	Chypre
DREAMTEKK LIMITED	Ltd	100 %	IG	C 50067	Malte
E-TAINMENT LTD	Ltd	100 %	IG	C 43361	Malte

SOMERSET SERVICES LTD	Ltd	100 %	IG	C 50067	Gibraltar
NETEDEN	SAS	100 %	IG	527 744 783 0001 2	France
SYSPAY LIMITED MALTA	Ltd	100 %	IG	C 51532	Malte

Note 27. — Transactions avec les parties liées.

Conformément à la norme IAS 24 relative aux transactions avec les parties liées, il est donné pour information les opérations significatives qui ont été réalisées avec :

- des actionnaires détenant un droit de vote significatif dans le capital de la société,
- des membres des organes de direction y compris les administrateurs et les censeurs,
- des entités sur lesquelles un des principaux dirigeants exerce le contrôle, un contrôle conjoint, une influence notable ou détient un droit de vote significatif.

Au cours de l'exercice 2011 :

Rémunération des dirigeants :

(En milliers d'euros)	Rémunération fixe	Rémunération variable	Rémunération totale
Patrice MACAR	185	452	637
Total	185	452	637

Conformément à la décision du conseil d'administration, la rémunération variable du PDG est calculée sur la base de 4 % du résultat net consolidé avant impôt. Cette rémunération variable n'est soumise à aucun autre critère d'obtention.

La société DNX Network SARL (contrôlée par DNXCORP) a mis à disposition de son gérant M. Macar un véhicule de société, étant rappelé que cette mise à disposition ne constitue pas un avantage en nature dans la mesure où l'utilisation privée fait l'objet d'une refacturation à M. Macar.

Au titre de l'exercice 2011, le coût total pour la société s'est élevé à 38 729 € HT.

- la gestion de la logistique fait l'objet d'une convention avec la société CUSTOM SOLUTIONS, société dans laquelle un dirigeant de DNXCORP détient 26,3 % des actions ;
- la société DnxCorp a contracté un bail de location auprès de la SCI 4Aix, société dans laquelle Patrice MACAR détient 67 %.

Note 28. – Evénements post clôture.

— Création de la société Syscommerce Group Ltd (société maltaise) détenue à 100 % par DNXCORP. Cette Société aura pour activité le développement du paiement sécurisé et la commercialisation auprès de marchands de solutions plus globales sur ce segment (CRM, acquisition de trafic...).

— Rachat à Dreamtekk Ltd de la société SYSPAY par la société Syscommerce Group Ltd pour un prix d'acquisition de 600 K€.

— Cession de 25 % du capital de Syscommerce Group Ltd par Dnxcorp à Syscapital pour un prix de 150 K€ en février 2012.

— Création le 21 février 2012 de la société EB2.0, filiale à 100 % de Syscommerce Group Ltd. La société EB2.0 a pour vocation de développer une activité de Web Agency et de délégation de E-commerce.

— Reprise en date du 23 février 2012, dans le cadre d'une offre de plan de cession partielle, du fond de commerce de la société lyonnaise Evolutive Business par EB2.0 pour 6 K€.

Note 29. – Honoraires des commissaires aux comptes.

Le tableau des honoraires des commissaires aux comptes a été établi en application de l'article L. 222-8 du règlement général de l'AMF (en millier d'Euros).

Les honoraires HT versés à chacun des contrôleurs légaux de DNXCORP au titre de l'audit des comptes consolidés et annuels du groupe clos le 31-12-2011 sont les suivants : Exercices couverts : 31-12-2011 (N) et 31-12-2010 (N-1).

	DELOITTE				SACOR			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	N	N-1	N%	N-1 %	N	N-1	N%	N-1 %
Audit :								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	42	90	26 %	66 %	48	63	100 %	100 %
Filiales intégrées globalement	117	33	74 %	24 %				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								

Emetteur	0	0	0 %	0 %				
Filiales intégrées globalement								
Sous Total	159	123	100 %	91 %	48	63	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées :								
Due diligence	0	12	0 %	9 %	0	0		
Sous Total	0	12	0 %	9 %	0	0		
Total	159	135	100 %	100 %	48	63	100 %	100 %

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.

Exercice clos le 31 décembre 2011.

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société DNXCORP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. – Opinion sur les comptes consolidés. — Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. – Justification des appréciations. — Les estimations comptables concourant à la présentation des comptes consolidés au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro. Cette crise s'accompagne d'une crise économique et de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société procède systématiquement à chaque clôture à des tests de perte de valeur des goodwill, selon les modalités décrites dans la note 1.7 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 1.7 de l'annexe donne une information appropriée. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. – Vérification spécifique. — Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Marseille, le 18 avril 2012.

Les Commissaires aux Comptes :

SACOR AUDIT,
Philippe ANDRE ;

DELOITTE & ASSOCIÉS,
Anne Marie MARTINI.

Le Rapport de gestion est à disposition au siège social.

1204620